



NPA 31
9, rue Corneille
31100 Toulouse
contact@npa31.org

Communiqué

Le NPA 31 appelle à participer massivement au rassemblement du 4 décembre à 13 h au TGI, voté par l'AG étudiante de l'université Jean-Jaurès (ex-Mirail), pour enrayer la répression judiciaire qui risque de s'abattre sur les manifestant-e-s de novembre poursuivi-e-s ce jour-là et lors des procès suivants jusqu'au 17 décembre et en janvier 2015, comme elle s'est abattue lors des comparutions immédiates précédentes.

Il se tiendra aux côtés de tou-te-s les poursuivi-e-s, dont Gaëtan, militant du NPA Jeunes 31 et militant syndical. Leur combat juridique pour obtenir la relaxe n'est pas une affaire personnelle, il s'inscrit dans le combat politique collectif commun à toutes les organisations démocratiques et ouvrières toulousaines pour le rétablissement du droit de manifester à Toulouse, bafoué et entravé depuis le 1^{er} novembre par la préfecture, sous les ordres du gouvernement Valls et de la tache indélébile Cazeneuve, dont nous exigeons la démission.

Toulouse, le 2 décembre 2014